



CHAUNY - TERGNIER - LA FERÉ
Communauté d'Agglomération



RPE
Relais Petite Enfance

Sommaire

Sommaire	page 1
Le calendrier des activités	page 2
Bébé et les écrans	pages 3, 4 et 5
Le projet d'accueil	pages 6 et 7
Tout savoir sur...	page 8
Cerveau en construction de 0 à 12 mois	pages 9 et 10
Assistant Maternel et animaux de compagnie	page 11
C'est l'heure de la recette !	page 12
Idée de bricolage	page 13
Quelques références / Où nous trouver	page 14

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.



La fête de l'été !

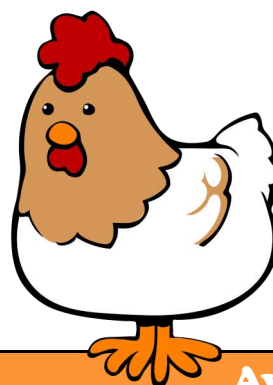
*Bloquez la date ! La fête de l'été c'est le 15 juin !
Surveillez votre boîte aux lettres, les invitations
arriveront courant mai.*

Le calendrier Des activités

Les jours d'activités sont les suivants :

- Lundi et jeudi matin
au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère
(sur inscription à partir du vendredi de la
semaine précédente)

Mars	
Lundi 11	Les poules de Pâques
Jeudi 14	
Vendredi 15	Semaine Nationale de la petite enfance "Viens, je t'emmène !"
Lundi 18	Motricité
Jeudi 21	
Lundi 25	Chasse aux oeufs
Jeudi 28	



Mai	
Jeudi 16	Motricité
Vendredi 17	Partenariat RPE/LAEP/PMI
Jeudi 23	Bricolage fête des parents
Lundi 27	Drôles de monstres
Jeudi 30	

Avril	
Jeudi 4	Le poisson
Vendredi 5	Partenariat RPE/LAEP/PMI
Lundi 8	Le paon
Jeudi 11	
Lundi 15	Le mouton
Jeudi 18	



Juillet	
Lundi 1	Goûter et jeux d'eau
Jeudi 4	
Vendredi 5	Partenariat RPE/LAEP/PMI

Juin	
Lundi 3	L'étoile de mer
Jeudi 6	
Vendredi 7	Partenariat RPE/LAEP/PMI
Lundi 10	Le cerf volant
Jeudi 13	
Samedi 15	Fête de l'été
Lundi 17	Jeux
Jeudi 20	
Lundi 24	Jeux extérieurs
Jeudi 28	

* Matinées à thème ouvertes aux Parents, Assistants Maternels et Enfants.
Thème communiqué en début de mois.

Bébé et Les écrans

Etude : une surexposition des bébés aux écrans pourrait augmenter les risques de troubles sensoriels

Une nouvelle étude américaine, publiée il y a quelques jours dans Jama Pediatrics, met en avant les effets néfastes des écrans sur des nourrissons de moins de 2 ans et plus particulièrement le risque de développer des déficiences sensorielles dans l'enfance y compris celles observées dans les troubles du spectre autistique.

Une enquête portant sur 1471 nourrissons

Pour parvenir à ces résultats, les scientifiques ont utilisé les données tirées d'une enquête, la National Children's Study (NCS), une étude de cohorte sur les influences environnementales sur la santé et le développement de l'enfant, menée entre 2011 et 2014. Au total, 1 471 enfants ont été inclus dans l'étude, avec des rapports sur leur exposition aux médias numériques à trois stades clés du développement 12, 18 et 24 mois, ainsi que des évaluations du traitement sensoriel à environ 33 mois. Cela incluait : un faible enregistrement (ne pas remarquer les stimuli sensoriels), la recherche de sensations (rechercher activement des stimuli sensoriels), la sensibilité sensorielle (être facilement irrité par les stimuli sensoriels) et l'évitement des sensations (éviter activement les stimuli sensoriels). Les résultats de l'étude indiquent une association entre une exposition plus importante aux écrans à des âges spécifiques et des comportements sensoriels atypiques ultérieurs.

Un risque multiplié par deux à 1 an

À 12 mois, une exposition accrue aux écrans (télévision ou vidéo) était liée à une probabilité deux fois plus élevée de développer un traitement sensoriel atypique. Rappelons que le traitement sensoriel est crucial car il implique l'intégration d'informations sensorielles (comme la vue, le son, le toucher) par le cerveau pour former des réponses appropriées. Un traitement sensoriel ap-

proprié est essentiel au fonctionnement et au bien-être quotidiens. Une plus grande exposition aux écrans à 18 mois était liée à un faible enregistrement et à un évitement des sensations plus fréquents, un modèle dans lequel les enfants tentent activement de limiter l'exposition sensorielle. À 24 mois, un temps d'écran plus long était lié à des comportements plus fréquents de recherche de sensations, de sensibilité sensorielle et d'évitement des sensations.

**Pour rappel, les recommandations des sociétés savantes de pédiatrie sont :
« pas d'écran avant 3 ans ».**

Les résultats suggèrent que l'exposition aux médias numériques en début de vie peut être un facteur de risque potentiel pour le développement de profils sensoriels atypiques. Les chercheurs soulignent la nécessité de recherches plus approfondies pour comprendre cette association, en particulier en relation avec les troubles du spectre autistique, et pour évaluer si la réduction de l'exposition aux écrans à un jeune âge peut améliorer les résultats sensoriels ultérieurs.

Source : jamanetwork.com



dessins d'enfants de 5 à 6 ans regardant la télé moins d'une heure par jour :



dessins d'enfants de 5 à 6 ans regardant la télé plus de trois heures par jour :



Temps d'écrans

=

 télévision(s)


+

 smartphone(s)


+

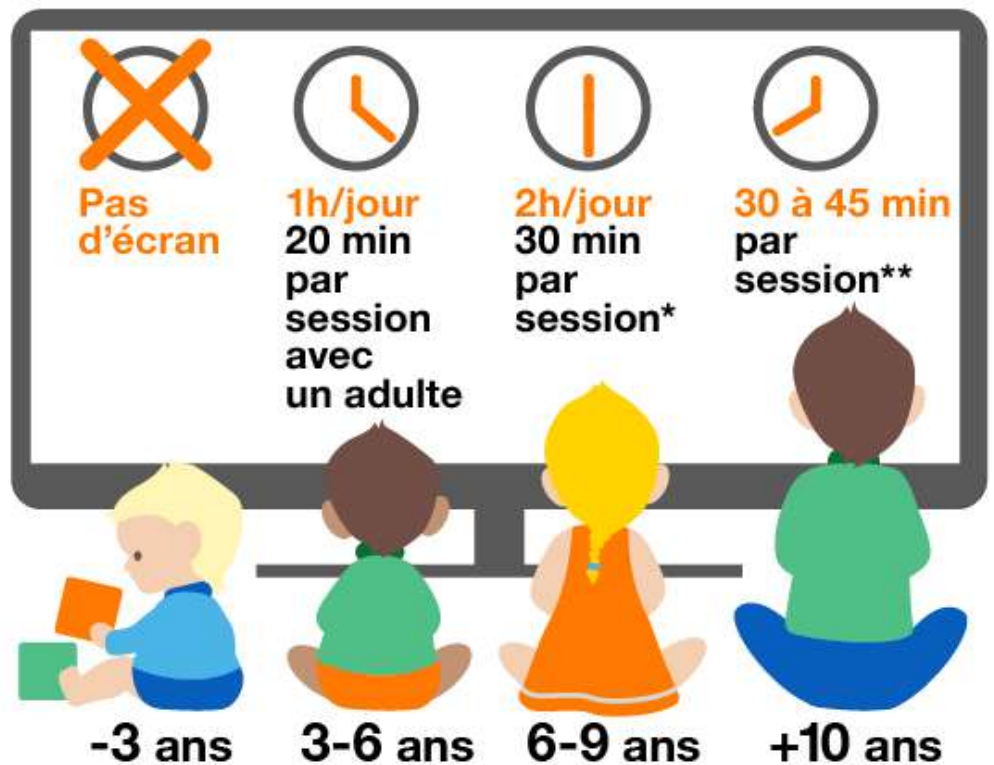
 ordinateur(s)

+

 tablette(s)

+

 console(s) de jeux



*Avec un adulte à proximité

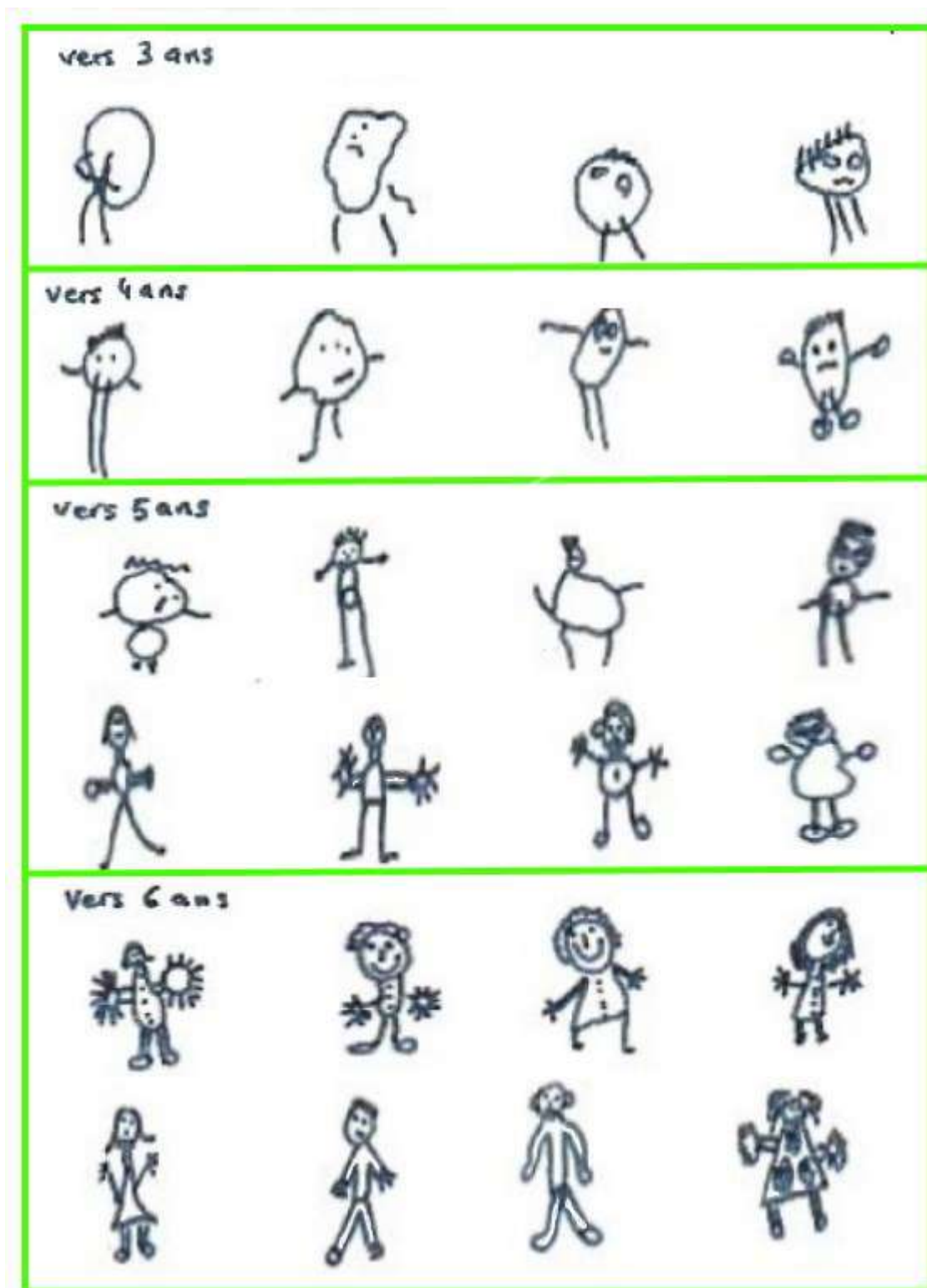
**Temps journalier évolutif à fixer ensemble

Evolution du dessin du bonhomme

Le schéma corporel

C'est la représentation qu'a l'enfant de son propre corps.

On voit cette représentation évoluer au fil des premières années grâce au **dessin du bonhomme**. Apparait d'abord le bonhomme « têtard » : un rond avec des traits, puis l'enfant dessine un ventre, ensuite il place les membres correctement, après le bonhomme commence à être habillé. Il faut attendre 5-6 ans pour voir arriver un bonhomme habillé. C'est rare à cet âge d'avoir un personnage en mouvement.



Vous avez ci-dessus un exemple de l'évolution de dessins d'enfants (l'âge n'est donné qu'à titre indicatif)

Assistants Maternels : 8 bonnes raisons

D'établir un projet d'accueil

Le projet d'accueil est un document écrit dans lequel l'assistant maternel présente son offre d'accueil et décrit son travail en tant que professionnel de la petite enfance. Beaucoup d'assistants maternels ont un projet d'accueil, mais pas tous. Pourtant, un tel document peut être un outil précieux. A plus d'un titre. Voici en 8 points -clefs les avantages pour un assistant maternel à établir un projet d'accueil. Par Jeanne Capodano, juriste spécialisée, médiatrice et formatrice.

Le projet d'accueil donne un cadre professionnel à la pratique de l'assistant maternel

Le projet d'accueil de l'assistant maternel contient ses modalités d'accueil, ses valeurs professionnelles, son projet éducatif, son positionnement dans la relation avec l'enfant et sa famille, les règles de vie dans son espace de travail. Il peut être annexé au contrat de travail. Il va servir de fondement à sa pratique tout au long de l'accueil de l'enfant. Sachant que les structures d'accueil collectif ont toutes un projet éducatif qui encadre leurs pratiques, le fait pour l'assistant maternel d'avoir également un document qui encadre ses pratiques renforce son statut de professionnel de la petite enfance. C'est d'ailleurs un excellent moyen pour l'assistant maternel de mettre ses compétences en valeur.

Le projet d'accueil donne un sens au travail de l'assistant maternel

Dans son projet d'accueil, l'assistant maternel explique ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Par exemple, les différentes activités sont présentées en lien avec les besoins de l'enfant, les modalités d'adaptation de l'enfant et l'utilisation des objets transitionnels comme le doudou sont expliqués en lien avec la sécurité affective de l'enfant. Ou encore l'aménagement de l'espace est présenté en lien avec la sécurité physique de l'enfant (comme le fait de protéger les plus petits dans un espace dédié) et la volonté d'offrir divers espaces de jeu est expliqué en lien avec les étapes de développement de l'enfant. Ceci montre que le travail de l'assistant maternel n'est pas le fruit du hasard : au contraire il est préparé, réfléchi et tout ce qui est mis en place pour accueillir l'enfant est fait de manière professionnelle, c'est-à-dire à partir des besoins des jeunes enfants.

Le projet d'accueil facilite la communication avec les parents lors de l'embauche

Lors de la recherche d'un emploi, un projet d'accueil rédigé de manière claire et structurée, aidera l'assistant

maternel à se faire connaître et à trouver de nouveaux employeurs. L'idéal est de le présenter sur un site internet dédié à sa pratique, ou bien de le remettre aux parents lors de l'entretien d'embauche.

Le fait d'avoir un document qui reprend son projet d'accueil aidera aussi l'assistant maternel lors de l'entretien d'embauche. Dans ce cas, le document peut être utilisé comme fil conducteur, ce qui facilitera l'entretien.

Le fait de passer par un écrit est d'autant plus utile que les parents peuvent lire le document avant l'entretien d'embauche, le relire après l'entretien, en discuter entre eux, poser des questions.

Le projet d'accueil aide à vérifier la compatibilité avec son futur employeur

Lors de l'entretien d'embauche, le projet d'accueil permet de s'assurer de l'adéquation entre l'assistant maternel et les parents, notamment sur les valeurs éducatives. Par exemple si des parents demandent à l'assistant maternel d'éviter de prendre l'enfant dans les bras car à la maison ils ne le font pas non plus, pour des raisons de principes éducatifs... L'assistant maternel va-t-il accepter un tel contrat ?

C'est pourquoi le projet d'accueil doit être élaboré avec soin et mentionner ce qui est important pour l'assistant maternel en termes de valeurs éducatives.



Le projet d'accueil contribue à créer une relation de confiance avec les parents

Lors de l'entretien d'embauche, les parents doivent prendre une décision à propos d'un professionnel qu'ils ne connaissent pas (à priori) et à qui ils s'approprient à confier leur bien le plus précieux : leur enfant. Le fait d'avoir accès au projet d'accueil de l'assistant maternel va les sécuriser, car ils pourront prendre une décision sur des critères concrets, en plus de leur impression générale et de leur ressenti (qui compte aussi). Plus ils auront d'informations sur comment leur enfant sera accueilli, plus ils seront en confiance.

De plus, les questions abordées dans le projet d'accueil vont répondre à des inquiétudes légitimes de la part des parents, qu'ils n'exprimeront pas forcément de manière spontanée. Par exemple, le fait de rappeler dans le projet d'accueil les mesures de sécurité appliquées chez l'assistant maternel ou lors d'un déplacement dans son véhicule va rassurer les parents. Tout comme le fait d'inscrire la bienveillance de l'enfant comme une valeur essentielle dans son projet d'accueil, avec des exemples concrets (par exemple communiquer avec l'enfant avec respect et bienveillance). Autre exemple qui contribuera à les rassurer : le fait que l'assistant maternel explique dans son projet d'accueil qu'il se positionne dans un rôle de partenariat avec les parents mais « ne prend pas la place » des parents.

Le projet d'accueil aide à gérer les conflits avec les parents employeurs

En cas de difficulté, le projet d'accueil permet de rappeler les modalités initiales sur lesquelles l'assistant maternel et les parents se sont mis d'accord lors de l'embauche.

Par exemple, si un parent à un moment donné ne respecte pas l'espace privé de l'assistant maternel, les « règles de vie » chez l'assistant maternel, sur lesquelles chacun s'était mis d'accord initialement peuvent être rappelées. Ou bien si un conflit survient au sujet d'un élément relatif à l'enfant, par exemple autour du besoin de varier son alimentation, l'assistant maternel peut s'appuyer sur ses valeurs professionnelles (la bienveillance) et sur son projet éducatif (le respect des besoins physiologiques de l'enfant) pour susciter un échange avec les parents, suggérer une modification, trouver des solutions ensemble...

À la limite, le rappel des valeurs professionnelles de l'assistant maternel peut lui permettre de justifier sa décision de mettre fin à un contrat, lorsque qu'il estime que ces valeurs ne sont pas respectées et que malgré tous ses efforts, il n'a pas réussi à améliorer la situation.

Le projet d'accueil permet de se différencier par rapport aux autres assistants maternels

Le projet d'accueil est unique et personnel : il est élaboré par chaque assistant maternel en fonction de ses spécificités. Il peut donc contenir des informations qui inciteront un parent à s'adresser à un professionnel plutôt qu'à un autre, en raison de la compatibilité entre l'offre de l'assistant maternel et les souhaits des parents.

Par exemple, le fait de proposer des horaires atypiques peut être un atout majeur. De même, le fait d'accueillir des enfants porteurs de handicap, ou bien de proposer des repas bio sont des spécificités qui permettent de se différencier. Des compétences liées au parcours de vie de l'assistant maternel (interculturel, langues étrangères) peuvent être mises en valeur. Certaines activités (éveil musical, jardinage...) ou des sorties à la ludothèque, au RPE, sont autant d'éléments utiles à mentionner. Chaque assistant maternel a ses propres compétences et spécificités qu'il est possible de valoriser dans son projet d'accueil.

Le projet d'accueil contribue à valoriser la profession d'assistant maternel

A travers le projet d'accueil de l'assistant maternel, les parents peuvent constater les avantages liés à ce mode d'accueil : un accueil personnalisé, une flexibilité, un nombre d'enfants accueillis relativement restreint, un environnement familial, une relation privilégiée avec le professionnel, la liberté de choisir le professionnel avec qui l'on se sent le plus en confiance pour accueillir son enfant...Le projet d'accueil de l'assistant maternel est donc un outil qui contribue à valoriser la profession.

Source : www.lesprosdela petiteenfance.fr





Tous savoir... ... la journée de solidarité



La journée de solidarité a été instituée pour financer les actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées ; le salarié à temps plein doit travailler, sans rémunération supplémentaire, sept heures supplémentaires. En contrepartie, l'employeur est redevable d'une cotisation de 0,3 % sur les salaires. Pour les particuliers bénéficiaires du complément de libre choix du mode de garde, cette cotisation est prise en charge par la caisse d'allocations familiales.

La loi n° 2008-351 du 16 avril 2008 relative à la journée de solidarité a enlevé toute référence au lundi de Pentecôte dans la mise en œuvre de cette journée. Désormais, les modalités d'accomplissement de cette journée sont fixées pour le secteur privé, par accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, par accord de branche. À défaut d'accord collectif, elles sont fixées par l'employeur.

Si ces règles ne posent pas de difficultés pour les assistants maternels employés par des personnes morales de droit privé (associations, entreprises, etc.), il n'en est pas de même pour les assistants maternels employés par des particuliers dont la situation n'a pas été envisagée par le législateur.

Le texte est rédigé de telle manière qu'il semble concerner uniquement les entreprises. Dans ce cas, les assistants maternels employés par des particuliers seraient dispensés de cette journée, du moins tant qu'un accord de branche, conclu dans le cadre de la convention collective du 15 mars 2021, n'en fixerait pas les modalités. Le texte est rédigé de telle manière qu'il semble concerner uniquement les entreprises.

Les assistants maternels employés par un particulier ne semblent donc pas concernés par la journée de solidarité.

Si ces règles ne posent pas de difficultés pour les assistants maternels employés par des personnes morales de droit privé (associations, entreprises, etc.), il n'en est pas de même pour les assistants maternels employés par des particuliers dont la situation n'a pas été envisagée par le législateur.



Tous savoir... ... le congé de solidarité familiale



L'assistant Maternel a le droit de bénéficier d'un congé de solidarité familiale pour assister un ascendant, un descendant, un frère, une sœur ou une personne partageant son domicile et souffrant d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital. Ce congé lui est ouvert sans conditions d'ancienneté.

La durée de ce congé, non rémunéré, est au maximum de trois mois, renouvelable une fois. Avec l'accord de l'employeur, il peut être transformé en temps partiel.

A noter : Lorsque la personne est en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, le salarié en congé de solidarité familiale peut bénéficier d'une « allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie », à condition que l'accompagnement se passe à domicile. Il doit en adresser la demande à sa caisse primaire d'assurance maladie.

Cerveau en construction

De 0 à 12 mois

La petite enfance est très importante pour le développement du cerveau. Et pour que son cerveau se développe bien, l'enfant a besoin de vous.



Un cerveau en apprentissage

Par Nathalie Vallerand

Avant la naissance et pendant la petite enfance, le cerveau est en période de croissance intense, car l'enfant a tout à apprendre. Coup d'œil sur ce qui se passe dans la tête du tout-petit.

Les bébés grandissent tellement vite ! Quelques semaines après leur naissance, leurs premiers pyjamas sont déjà trop petits. C'est invisible à l'œil nu, mais la croissance du cerveau est tout aussi rapide.

Le cerveau d'un nouveau-né pèse environ le quart de celui d'un adulte. « Au cours de la première année de vie, le cerveau double de volume ; et entre 3 ans et 4 ans, il aura triplé », indique Miriam Beauchamp, directrice du Laboratoire de neuropsychologie développementale ABCs de l'Université de Montréal et du CHU Sainte-Justine.

Chaque progrès, chaque apprentissage de l'enfant témoigne de cette croissance. Sourire, babiller, tenir une cuillère, jouer, marcher : tout cela est lié au développement de son cerveau.

Déjà, pendant la grossesse, le cerveau de l'enfant se forme. Quelques milliers de neurones sont alors

créés chaque seconde. Quand le bébé vient au monde, son cerveau possède environ 100 milliards de neurones, soit tous ceux (et même plus!) dont il aura besoin pendant sa vie.

Afin que le cerveau puisse fonctionner, les neurones doivent se connecter entre eux. Les premières connexions apparaissent avant la naissance. « Dans le ventre de sa mère, le bébé entend des bruits et des voix, il bouge, il ressent la sensation du liquide amniotique, dit Miriam Beauchamp. Ces stimulations aident à améliorer les connexions entre les neurones. »

Un cerveau qui se modifie

Après la naissance, les connexions continuent à se multiplier. Le cerveau de l'enfant en crée ainsi des milliards tout au long de ses premières années. Ainsi, chaque fois que votre l'apprend quelque chose, des connexions se forment dans son cerveau. Jusqu'à l'âge de 3 ans, un million de nouvelles connexions se crée chaque seconde entre ses neurones. En même temps que des connexions se créent, d'autres se solidifient et d'autres, qui ne sont pas utilisées, sont éliminées. Cette capacité du cerveau à transformer ses connexions s'appelle la plasticité cérébrale.

« Les connexions les plus utilisées deviennent plus fortes et celles qui sont inutiles ou qui fonctionnent mal sont éliminées, dit Miriam Beauchamp. Ça semble bizarre de dire que le cerveau se débarrasse de certaines connexions, mais c'est une étape nécessaire. Cela rend le cerveau plus efficace. On peut faire une comparaison avec un arbre qu'on rend plus fort en coupant les branches abîmées. »

C'est durant la petite enfance, pendant qu'il est en plein développement, que le cerveau se transforme le plus facilement. Il peut ainsi se modifier pour s'adapter aux changements vécus par l'enfant et à ses apprentissages.

La plasticité cérébrale aide aussi un tout-petit à récupérer après une lésion ou une maladie au cerveau. Par exemple, si une blessure survient dans une zone du cerveau, les neurones des autres zones prennent parfois le relais et peuvent créer de nouvelles connexions. « Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de conséquences pour l'enfant, signale Miriam Beauchamp. Son cerveau va faire des efforts pour récupérer, mais selon la gravité de la situation, il peut malheureusement y avoir des effets sur le plan physique, cognitif, social ou comportemental ».

Influence du milieu de vie

Cette capacité du cerveau à transformer ses connexions a des avantages, mais cela le rend aussi plus à risque. Les expériences difficiles affectent davantage le cerveau d'un tout-petit que celui d'un enfant plus âgé. De même, lorsqu'un jeune enfant n'est pas stimulé ou qu'il l'est peu, le développement de son cerveau se fait moins bien, car plusieurs circuits de neurones ne sont pas utilisés. Ces connexions ne sont alors pas renforcées et elles sont à risque d'être éliminées.

Compte tenu l'importance des premières années de vie pour la croissance du cerveau de l'enfant, les adultes ont un grand rôle à jouer. Quand vous donnez de bons soins, du réconfort et de l'affection à l'enfant, que vous lui parlez et que vous jouez avec lui, vous aidez son cerveau à bien se développer.

Le tout-petit a aussi besoin de bien manger et de bien dormir. « Quand l'enfant dort, son cerveau se repose, mais il n'est pas inactif, explique Miriam Beauchamp. En effet, le cerveau consolide les apprentissages en les mettant en mémoire et il continue à faire des connexions entre les neurones. »

Et quel est le rôle de la génétique dans le développement du cerveau? « Le développement du cerveau est le résultat d'une interaction complexe entre les gènes et le milieu de vie dans lequel grandit l'enfant, indique Linda Booij, professeure titulaire au Département de psychiatrie de l'Université McGill et chercheuse au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas et au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine. L'activité des gènes peut être modifiée par ce que vit l'enfant. Et cela, même durant la grossesse. C'est ainsi que le contexte dans lequel se déroule la grossesse a une influence sur les gènes du bébé à naître. »

Quand la croissance du cerveau de l'enfant se terminera-t-elle ? La science n'a pas encore toutes les réponses à cette question. On sait toutefois que la plupart des zones du cerveau arrivent à maturité entre 20 et 25 ans. Par la suite, des connexions continuent à se faire et à se défaire, mais beaucoup plus lentement que pendant l'enfance.



Assistant Maternel et animaux de compagnie : **D**es règles strictes

Accueillir des enfants à son domicile et avoir des animaux de compagnie ne sont pas incompatibles ! Pour concilier les deux, il est toutefois indispensable de respecter certaines contraintes et obligations.

Sur le principe, la présence d'animaux de compagnie chez soi ne s'oppose pas à l'accueil d'enfants en tant qu'assistant maternel. Que vous ayez chien(s), chat(s), nouveaux animaux de compagnie (rongeurs, lézards, furets...) ou animaux de la ferme (poules, canards, lapins, vaches, cochons, chevaux...), aucune interdiction générale et absolue ne pourra donc vous être opposée par la PMI. A laquelle cette présence doit être signalée d'emblée, qu'elle ait débuté en amont ou en aval de l'agrément.

Pas de chiens de catégorie 1 ou 2

A une exception près toutefois : la présence dans votre logement, ou à proximité immédiate, d'animaux potentiellement dangereux, notamment de chiens de la première et de la deuxième catégorie, entraînera un refus d'agrément systématique. « *Les objections, comme le muselage ou le maintien dans une cage toute la journée seront rejetées, pour le bien-être de l'animal notamment* », informe Brigitte Orlier, chef de l'Unité des Assistants Maternels et Familiaux au Conseil départemental du Haut-Rhin.

Evaluation au cas par cas

« *En tant qu'assistant maternel, votre premier devoir est de garantir à tout moment la sécurité de l'enfant, ainsi que sa santé et son bien-être* » rappelle Brigitte Orlier. Des règles clairement définies dans le référentiel national de l'agrément des assistants maternels (p.23-24)

Dans l'ensemble, les situations seront à chaque fois évaluées au cas par cas, lors de la visite de pré-agrément, ou le cas échéant lors d'une visite ultérieure ou de renouvellement d'agrément, si l'arrivée de l'animal survient ultérieurement. « *Lors de cette visite, il s'agira pour le représentant de la PMI de vérifier que les règles d'hygiène et de sécurité sont bien respectées, de voir comment la cohabitation est envisagée par le candidat et de s'assurer que le ou les animaux ne prennent pas une place dans la famille susceptible de nuire à la priorité que représente l'accueil des enfants* », précise Brigitte Orlier. Par exemple, cela devrait coïncider en cas de chien ingérable ou à sortir six fois par jour. Ou encore si le chat se balade librement dans la cuisine, sur le plan de travail, ou s'il dort dans les lits des enfants.

Des mesures d'hygiène et de sécurité

Faites part à l'évaluateur des mesures que vous comptez prendre au quotidien pour garantir l'hygiène et la sécuri-

té des enfants accueillis. Il vous proposera éventuellement des mesures complémentaires.

Voici les grandes lignes de ce qui est généralement préconisé :

✎ L'enfant ne doit jamais rester seul avec l'animal, même si celui-ci semble doux et inoffensif.

✎ La plupart des PMI exigent que vous isoliez l'animal pendant l'accueil des enfants, par exemple dans une pièce fermée ou dans le garage. Si c'est un petit animal, mettez sa cage hors de portée et hors de vue des enfants, pour éviter tout risque d'accident ou de morsure. Pour les mêmes raisons, veillez à ce que les gamelles des animaux ne soient pas accessibles aux enfants.

✎ Si vous placez votre animal en contact avec les enfants, ne quittez jamais les uns et les autres des yeux.

✎ Vous devez veiller à une hygiène impeccable de votre domicile. Il vous incombe donc de nettoyer soigneusement toute salissure ou chute de poils occasionnées par vos protégés, avant, pendant et après l'accueil des enfants.

✎ Il faut absolument que chiens et chats soient vaccinés et vermifugés. « *Nous pouvons exiger de vérifier le carnet de vaccination* », pointe Brigitte Orlier. Le refus d'agrément doit être motivé et peut faire l'objet d'un recours. « *A mon niveau, je n'ai pas eu à proposer un refus pour le seul motif de la présence d'animaux* », tempère Brigitte Orlier

Les parents également parties prenantes

Vous devez également informer les parents employeurs de la présence du ou des animaux à votre domicile, dès le premier contact. Il est préférable de formaliser leur accord dans votre contrat de travail. Cette obligation d'information vaut aussi si vous n'avez pas encore d'animal, mais prévoyez d'en adopter un prochainement. Et, bien entendu, si vous en adoptez un en cours de contrat, faites-le savoir immédiatement aux parents et indiquez-le dans un avenant au contrat.

« *Les parents employeurs peuvent très bien demander un assistant maternel qui n'a pas d'animaux, ou au contraire qui en a, car ils estiment que le contact animal-enfant sera source de bien-être et de développement pour ce dernier* », pointe Brigitte Orlier.

C'est l'heure De la recette !

Harcha au thon et persil (DÈS 24 MOIS)



Ingrédients : (pour 4 galettes)

55 g semoule fine
 $\frac{1}{2}$ c. à café poudre à lever
1 c. à soupe huile d'olive
20 g thon (en conserve, au naturel)
Persil
30 ml d'eau

- Dans un bol, mélanger 55g de semoule fine et $\frac{1}{2}$ c. à café de levure.
- Ajouter 1 c. à soupe d'huile d'olive, et sabler la semoule avec les doigts.
- Ajouter 20g de thon et du persil, bien mélanger.
- Ajouter 30ml d'eau, mélanger encore.
- Laisser reposer 10 minutes.
- Former 4 petites galettes d'environ 1cm d'épaisseur avec les doigts.
- Déposer les galettes dans une poêle chaude (feu doux à moyen).
- Cuire 4 minutes sur chaque face.

•
Servir chaud ou tiède. Vérifiez la texture des harchas avant de les proposer à bébé, en les écrasant entre vos lèvres ou vos doigts, afin de s'assurer que la texture est adaptée aux capacités masticatoires de l'enfant.

Cette recette convient aux bébés qui sont déjà bien habitués aux morceaux et savent mastiquer : les harchas ont une texture ferme et sableuse, qui se désagrège en bouche.

Veillez à réaliser cette recette avec de la semoule fine, et non pas du couscous fin, sinon la pâte ne tiendra pas et les galettes se désagrégeront dans la poêle !

I dée de bricolage

LE JEU DE PECHE A LA LIGNE



Matériel :

- 8 pots de yaourt
- 2 bâtons en guise de cannes à pêche
- De la ficelle
- 2 trombones en guise d'hameçon
- Une épingle
- Du fil de fer
- 16 yeux adhésifs
- Une pince
- Une règle

1/ Commencez par rassembler devant vous le matériel nécessaire à la réalisation du jouet pêche à la ligne afin de vérifier que vous avez bien tout ce qu'il faut.

2/ Utilisez la grosse épingle pour percer deux petits trous dans le fond des pots.

3/ Découpez 8 morceaux de fil de fer d'une longueur d'environ 10 à 12cm.

4/ Insérez les deux extrémités du fil de fer dans les petits trous du pot, par l'extérieur, puis assemblez-les en les croisant par l'intérieur.

5/ Collez une paire d'yeux mobiles sur chaque pot. Ici, ce sont des yeux adhésifs donc il n'est pas nécessaire d'ajouter de colle mais, si vous les fabriquez selon notre super tuto disponible juste ici , il vous faudra utiliser une colle adaptée au plastique.

6/ Pour réaliser la mini canne à pêche, nouez un morceau de ficelle à l'extrémité d'un bâton en faisant 2 ou 3 nœuds pour qu'elle ne glisse pas.

7/ Dépliez légèrement le trombone avant de nouer l'autre extrémité de la ficelle sur la boucle supérieure. Répétez l'étape 4 afin réaliser la seconde canne à pêche.

8/ Si vous souhaitez jouer à plus de deux joueurs, il suffit de fabriquer autant de cannes que nécessaire.

Et voilà ! Tout est prêt pour une partie de pêche amusante et colorée !



Quelques Références

Livres / Magazines / Jeux / Sorties / Vidéos

Les tout-petits face aux écrans Dr Anne-Lise DUCANDA



Le Dr Anne-Lise Ducanda reçoit en PMI et dans ses consultations écrans de plus en plus d'enfants souffrant de retard de langage, retard intellectuel et moteur, agitation et intolérance à la frustration, difficultés de communication, difficultés scolaires... Elle se rend compte que les troubles disparaissent ou diminuent fortement après une période de sevrage d'écrans. A travers ce livre, elle lance l'alerte sur le fléau que sont les écrans sur la santé de toute une génération, à commencer par les tout-petits. En effet, les écrans privent l'enfant d'interactions humaines et de l'exploration sensorielle du monde, indispensables au développement de son cerveau. Mais on continue à inciter les parents à « préparer leur enfant au monde de demain » par le numérique...

Cet ouvrage s'adresse aux familles et aux professionnels et leur donne des clés et des outils pratiques, du bébé à l'adolescent. La bonne nouvelle, c'est que les troubles liés aux écrans sont évitables et réversibles en grande partie quand ils sont détectés et traités à temps.

Le Dr Anne-Lise Ducanda est médecin de PMI (Protection maternelle et infantile) et propose des consultations écrans en Gironde. Elle lance l'alerte depuis six ans sur les dangers des écrans pour les enfants et est membre du CoSE, de l'EPEPE et de SCREENPEACE.

Où Nous Trouver

Pour toute question en tant que :

- Particulier employeur
- Assistant maternel

n'hésitez pas à contacter
les animatrices

RPE de La Fère
Pôle enfance Jeunesse
Zone Arsenal Ouest
1, Rue Saint Auban

Contact :
Cristelle et Magalie,
à votre écoute

Téléphone : 03.23.38.42.20.
Mail : rpe@ctlf.fr

ATELIERS D'VEUIL (hors vacances scolaires)



Lundi et jeudi de 9h30 à 11h30
au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère
(accueil à partir de 8h45)

Sur inscription à partir de chaque vendredi pour la
semaine suivante.

PERMANENCES TELEPHONIQUES ET RENDEZ-VOUS

au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère



Lundi	13h45 à 17h15
Mardi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Mercredi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Jeudi	13h45 à 17h15
Vendredi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15

Accueil des Assistants Maternels et Parents
Employeurs
de la nouvelle zone
dans les locaux de la mairie de Caumont.

Depuis septembre 2023

Tous les mercredis de 13h30 à 16h00
sur rendez-vous

Le RPE est un
service gratuit
de la :

